

Conseils options obligatoires Licence 2

Par **ptitedior42**, le **30/10/2013** à **15:39**

Bonjour,

Je dois prochainement effectuer un choix quant à l'option obligatoire du semestre 4.

J'hésite personnellement entre droit fiscal et droit des affaires..

Pourriez vous me renseigner sur les objectifs de ces matières, la difficulté, les débouchés possibles. Nous n'avons eu aucune information à ce propos.

Ce choix n'est en aucun cas déterminant pour la suite de mon parcours juridique.

En vous remerciant par avance. [smile3]

Par **marianne76**, le **30/10/2013** à **15:50**

D'autant plus embêtant que le droit fiscal complète bien le droit des Affaires, mais s'il faut faire un choix je pense qu'il faut d'abord commencer par le droit des Affaires (souvent obligatoire d'ailleurs dans les autres facultés). Après il faut aussi se renseigner sur le prof qui fait le cours

...

Par **bulle**, le **31/10/2013** à **08:32**

Bonjour,

Je pense également qu'il faut commencer par le droit des affaires qui est une matière assez généraliste.

On ne peut pas parler de "débouchés possibles" car il ne s'agit que d'une option et comme vous le dites, ce ne sera pas un choix déterminant pour la suite.

Par **Yann**, le **31/10/2013** à **08:38**

Attaquer directement par du droit fiscal ça me semble un peu raide. Le droit des affaires en revanche est intéressant car il apporte les bases pour beaucoup d'autres matières par la suite.

Par **marianne76**, le **31/10/2013** à **09:13**

Bonjour,
Et faire du droit fiscal sans avoir fait du droit des affaires cela n'est pas très cohérent.

Par **ptitedior42**, le **03/11/2013** à **17:36**

Un grand remerciement pour vos avis!

Je pense suivre vos conseils. ;)

Cordialement.